



Semaine du 4 au 10 mai 2009 n° **258**

Sommaire

- **Emploi des cadres** : l'APEC juge le marché de plus en plus transparent
- **Crise** : le Pdg d'Adecco France ne s'attend pas à un redémarrage en 2010
- **Sgam (filiale de la SocGen)** : prochain plan social
- **Vie familiale et travail** : les employeurs ne facilitent pas les choses
- **Stage dans la fonction publique** : Ugict-CGT, Génération Précaire et Unef critiques
- **Énergie** : les assemblées générales à EDF et GDF votent la poursuite des mouvements
- **Hôpitaux** : les syndicats veulent amplifier et poursuivre la mobilisation
- **Alfortville** : mobilisation pour la défense d'une maternité
- **France Télécom** : les salariés veulent une part des bénéfices sur la fiche de paie
- **Chômage** : la zone Euro passe à un taux de 8,9 %
- **Élections européennes** : un appel de la CGT
- **Livret A** : Baisse à 1,75 %
- **Santé publique** : la crise et les restructurations pèsent sur la santé des salariés
- **1969-2009** : débat Ugict-CGT dans le cadre des 40 ans de l'Université Paris 8

Édito

1^{er} mai 2009, un millésime d'exception

La CGT recense le 1^{er} mai au soir près de 1 200 000 manifestants pour 283 initiatives sur l'ensemble du territoire. C'est 5 fois plus important qu'en 2008, 3 fois plus important qu'en 2003, année du conflit sur les retraites. Il était évidemment difficile de rééditer et dépasser en nombre les mobilisations des 29 janvier et 19 mars compte tenu d'un pont de quatre jours, mais ce 1^{er} mai 2009 sera un millésime d'exception. D'abord parce qu'il aura été unitaire à peu près partout. Qu'on y songe, par exemple, la CFE-CGC et ses dirigeants défilaient pour la première fois un 1^{er} mai. Symboliquement, les huit leaders syndicaux se sont joints côte à côte derrière la banderole parisienne pour une photo et des images télé. Fait-on des photos souvenirs si on n'y attache aucune signification ? L'unité est là, bien campée sur une plateforme revendicative élaborée ensemble. L'appel unitaire inédit des



syndicats pour ce 1^{er} mai a contribué à mobiliser de nouveaux participants aux manifestations, parfois venus en famille. Ce 1^{er} mai a contribué à élargir l'engagement des salariés dans l'action. L'exigence de réponses concrètes aux problèmes d'emploi, de chômage, de protection sociale, de pouvoir d'achat, de services publics, était au cœur des revendications portées dans les cortèges. Et chaque fois, comme ils le feront ce lundi 4 mai, après une manifestation nationale, les huit syndicats feront le point, jugeront de la réponse du gouvernement et du patronat pour envisager des suites qui on le voit bien devront prendre un autre caractère compte tenu d'une période de ponts. La CGT invite ses organisations à prendre appui sur cette journée réussie pour être à l'initiative d'autres rendez-vous dans les entreprises et les branches professionnelles. La CGT assurera sa participation aux euromanifestations de Madrid, Bruxelles, Berlin et Prague les 14, 15 et 16 mai en convergence avec les autres salariés et leurs syndicats en Europe. Il n'est en tous cas pas du tout à l'ordre du jour de s'en tenir là, alors que l'opinion est largement acquise aux revendications et à la démarche syndicale unitaire. Par ailleurs, un dernier sondage nous apprend que près d'un Français sur deux (46 %) juge « probable » une explosion sociale en France dans les prochains mois, et 66 % en tout la croient possible, selon un sondage Ifop pour *Challenges* publié mercredi. Les femmes (74 % de réponses en ce sens), nettement plus que les hommes, (56 %), jugent possible une explosion sociale. Les salariés du secteur public (74 %) sont un peu plus nombreux que ceux du secteur privé (68 %) à le penser. Or, si l'on croise ce sondage et qu'on l'extrapole avec les autres réalisés précédemment, on peut sans doute dire que non seulement les Français jugent probable une réaction sociale explosive, mais aussi qu'ils la souhaitent. Le gouvernement n'en est donc pas quitte s'il entend faire de cet été un grand feu d'artifice de mauvais coups, de lois scélérates et de reculs sociaux.

Emploi des cadres

L'APEC juge le marché de plus en plus transparent



Le marché des offres d'emploi cadres est « de plus en plus transparent » et donne lieu dans 81% des cas à une annonce sur internet, contre 66 % en 2006, a indiqué mercredi l'APEC. En moyenne, les employeurs déclarent avoir épluché 26 candidatures pour le dernier poste de cadre qu'elles ont pourvu, et seulement 22 % se sont bornés à examiner moins de cinq candidatures, précise l'enquête.

Le « marché caché », c'est-à-dire les offres d'emploi passant hors de portée du commun des cadres et attribuées via le réseau du recruteur, la coopération ou un chasseur de tête, serait donc désormais « très marginal » (9 %), selon l'enquête.

Crise

Le Pdg d'Adecco France ne s'attend pas à un redémarrage en 2010

Contrairement aux prédictions des experts du gouvernement, le Pdg d'Adecco France, leader français du travail intérimaire, a affirmé lundi ne pas s'attendre à un redémarrage de l'économie en 2010, et a estimé pour l'intérim, que le deuxième trimestre 2009 serait encore plus mauvais que le début d'année. Rappelons que c'est l'intérim qui a précisément donné les premiers signes de l'impact de la crise sur l'emploi puisque l'industrie en est fortement utilisatrice et qu'elle utilise les intérimaires comme première variable d'ajustement.



Sgam, (filiale de la SocGen) Prochain plan social



Un plan social concernant moins de 200 suppressions de postes à Sgam, filiale de gestion d'actifs de la Société Générale, devrait être annoncé en septembre, mais sans départs contraints ont annoncé lundi derniers les syndicats. Le quotidien *Libération*, selon qui Sgam est à l'origine de lourdes pertes de la Société Générale, affirme lundi que la filiale « va être démantelée et une partie vendue au Crédit Agricole », ce qui fait que « plusieurs centaines de personnes pourraient être licenciées lors d'un plan social qui sera lancé d'ici quelques mois ». Sgam compte environ 3 000 salariés. Quelque 1 700 sont concernés par le rapprochement dont 700 en France.

Concernant les 5 à 10 milliards d'euros de nouvelles pertes que pourrait enregistrer la Société Générale à cause d'investissements hasardeux, révélées par *Libération* mais démenties par la banque française, les syndicats estiment qu'il ne faut pas faire « d'amalgame » avec l'affaire Kerviel.

« Ce n'est pas une fraude. Une partie de la gestion d'actifs s'est concentrée sur les hedge funds, avec des attentes de rendement de l'ordre de 20-30 %. La direction a assumé le risque à la place des clients », selon Michel Marchet (CGT).

Vie familiale et travail

Les employeurs ne facilitent pas les choses

Selon une étude de l'Institut National d'Études Démographiques (Ined) présentée mardi, les employeurs français aident en général peu leurs salariés à concilier vie professionnelle et vie de famille. Les horaires « irréguliers » ou « décalés » sont « particulièrement préjudiciables à l'équilibre famille-travail », également mis à mal par la généralisation du téléphone portable ou de l'ordinateur domestique qui font « souvent entrer le travail au domicile », observent les auteurs de cette étude, qui doit être publiée jeudi.

« Plus de la moitié des établissements n'offrent quasiment aucune aide à la conciliation » emploi/famille, indique l'enquête, menée en 2004-2005 auprès de 10 000 particuliers et 3 000 employeurs (entreprises, associations, collectivités).

Le plus souvent, ce sont les établissements industriels et commerciaux du secteur privé lucratif qui aident le moins leurs salariés. À l'opposé, celles qui aident le plus sont souvent de grandes entreprises.



Stages dans la fonction publique

Ugict-CGT, Génération Précaire et Unef critiques



Génération Précaire, la CGT des Cadres et Technicien-nes et le syndicat étudiant Unef ont dénoncé lundi les nouvelles règles d'indemnisation minimum des stages dans la fonction publique, lors d'une réunion du Comité des stages, structure de concertation entre l'État et les « partenaires sociaux ». Selon l'Unef et Génération Précaire, les trois ministres avaient promis le 27 mai 2008 que les stagiaires en responsabilité dans la fonction publique seraient rémunérés sur la grille des agents de la fonction publique, c'est-à-dire au moins le Smic, avec congés et protection sociale.

« L'État ne se donne pas les moyens de montrer l'exemple et ne fait qu'entériner » ce qui se pratique parfois dans le secteur privé. « Nous attendons d'autres mesures sur les stages, en particulier

l'interdiction des stages hors cursus scolaire », estime Jean-Baptiste Prévost, le président de l'Unef.

Julien Bayou, porte-parole de Génération Précaire, a lui aussi regretté qu'il n'y ait « pas d'interdiction des stages hors cursus » pour éviter une prolifération de stages sans but pédagogique. Tandis que l'Ugict-CGT a dénoncé « un rapport qualité/prix qui n'y est pas entre la grande annonce et la réalité ». « Aujourd'hui, on nous dit que quelques stages, vraiment opérationnels, pourraient être payés au Smic, mais sur des critères opaques et arbitraires », a regretté Marie-José Kotlicki, la Secrétaire générale de l'Ugict-CGT.

La CGT des Cadres et Technicien-nes estime que « le recul est centré sur trois aspects principaux :

- la gratification du stagiaire qui passe du Smic minimum à 30 % du Smic au-delà d'une durée de deux mois au nom de l'équité avec les stages du privé ! L'harmonisation en un an s'est faite par le bas. La distinction entre stage d'observation et stage « opérationnel » sera laissée au libre arbitre unilatéral des administrations avec pour conséquence la possibilité de rémunérer au-delà des 30 % du Smic. La gratification ne donnera pas lieu à cotisations sociales ;
- le financement des stagiaires sera pris sur la masse salariale globale des fonctionnaires ;
- la réponse désinvolte du ministre à l'interpellation sur les moyens nécessaires pour exercer un tutorat dans le cadre des 30 000 suppressions d'emplois dans la fonction publique : celui-ci propose de compter « heureusement sur les bonnes volontés des agents de la fonction publique ! » Dans l'attente de la sortie des décrets (d'ici cet été), toutes les rémunérations négociées pour les stages sont annulées, sans effet rétroactif et les ministres de s'auto-congratuler sur cette immense avancée ! »

Énergie

Les assemblées générales à EDF et GDF votent la poursuite des mouvements

Les assemblées générales de salariés d'EDF et GDF (distribution d'électricité et de gaz) ont voté mardi en majorité la poursuite du mouvement qui dure depuis près d'un mois au regard de propositions salariales « insuffisantes » des directions. « Les AG ont voté de nouvelles interventions sur le réseau et ce ne sont pas les conseils de discipline qui arrêtent les salariés », a souligné Michel Dumazeau (CGT).

Plusieurs dizaines d'agents ont été convoqués dans les semaines qui viennent par leur direction pour des sanctions, d'après le syndicat. Mais contrairement aux idées reçues, les actions grévistes ne sont pas que les coupures dont la presse et le gouvernement se font l'écho. En effet, les grévistes remettent le courant à des familles dans le besoin, basculent les usagers en tarif heures creuses ou placent les hôpitaux en consommation non facturées.



Hôpitaux

Les syndicats veulent amplifier et poursuivre la mobilisation



Dans les suites de la manifestation historique qui s'est tenue à Paris le 28 avril, rassemblant les personnels hospitaliers toutes catégories confondues, les organisations syndicales des personnels et les organisations syndicales de médecins se sont rencontrées le 29 avril 2009 pour envisager l'élargissement du mouvement contre la loi Bachelot et pour la défense du service public hospitalier.

Elles ont décidé, dès aujourd'hui, d'une mobilisation nationale le jeudi 14 mai 2009 pendant la semaine de discussion du projet de loi HPST au Sénat. Nous proposons au Mouvement de Défense de l'Hôpital Public (MDHP) qui se réunit le 4 mai avec l'objectif d'élargir à l'échelon national la mobilisation des médecins réussie à l'AP-HP de nous retrouver le 5 mai au soir pour décider ensemble des modalités d'action de cette nouvelle journée de mobilisation nationale

Alfortville

Mobilisation pour la défense d'une maternité

Les sages-femmes et auxiliaires-puéricultrices d'une maternité privée d'Alfortville (Val-de-Marne), soutenues par plusieurs femmes y ayant accouché, ont protesté jeudi contre un projet de fermeture du service où pourtant 539 naissances ont eu lieu l'an passé. Cette décision prise par la direction de la polyclinique La Concorde, propriété du groupe AMS qui compte trois autres cliniques dont deux dans le XI^e arrondissement de Paris et une à Corneilles-en-Parisis (Val-d'Oise), suscite l'incompréhension. « *Même si ce n'est pas une grosse structure, la maternité répond à un réel besoin de la population* » a déclaré une sage-femme représentante des personnels.



France Télécom

Les salariés veulent une part des bénéfices sur la fiche de paie



France Télécom a annoncé mercredi un bénéfice brut d'exploitation de 4,3 milliards d'euros pour le premier trimestre 2009, en recul de 4,4 % en données comparables.

Les syndicats CGT et Sud de France Télécom ont critiqué mercredi la stratégie du groupe en lui reprochant sa politique de dividendes, et en lui demandant de reverser une partie des bénéfices 2008 aux salariés ou de ne pas réduire les investissements.

L'opérateur fait des « choix pour le moins contraires à l'intérêt général », au moment où il « doit assumer sa responsabilité sociale pour contribuer à une relance

économique qui profite à tous », a estimé la CGT dans un communiqué.

Le syndicat a réclamé « l'augmentation générale des salaires d'au minimum 10 %, le rattrapage de la baisse de la participation et de l'intéressement s'élevant à 81 M d'euros, une prime exceptionnelle équivalente à un mois de salaire pour tous les salariés du groupe dans le monde et l'instauration du 13^{ème} mois ».

Chômage

La zone Euro passe à un taux de 8,9 %

Le taux de chômage a encore augmenté en mars dans la zone euro à 8,9 %, soit son plus haut niveau depuis novembre 2005, a indiqué jeudi l'office européen des statistiques Eurostat.

En un mois, le nombre de sans-emploi a progressé de 419 000 dans la zone Euro, pour arriver à un total à 14 158 millions de personnes.



Élections européennes

Un appel de la CGT



Dans un texte du 28 avril, la CGT appelle les salariés à s'intéresser de près au scrutin européen dont elle souligne l'importance en raison notamment de l'abondante production législative et réglementaire en matière sociale. 70 % de la production de lois nationales découlent en France de la transcription de textes européens. « *Parce que nous voulons une Europe sociale, nous appelons les salariés à ne pas rester indifférents au Parlement qui sortira des urnes le 7 juin prochain. Or les dernières élections européennes ont connu une abstention de 57 % des inscrits* » note la CGT qui estime que face à la crise qui frappe durement les travailleurs nécessite plus que jamais de :

- renforcer la dimension sociale de l'Europe ;
- mettre fin au dumping social et fiscal ;
- mettre fin à la précarisation du travail ;
- garantir que pour un même travail dans le même pays, les travailleurs, quel que soit leur pays d'origine, aient le même salaire, la même protection sociale et les mêmes conditions de travail ;
- stopper la politique de privatisation des services publics et sortir la réponse aux droits fondamentaux du champ de la concurrence, développer une politique industrielle européenne, de recherche et d'innovation,
- garantir l'égalité de rémunérations des femmes et des hommes, combattre les discriminations persistantes ;
- conforter les systèmes de protection sociale solidaire ;
- mettre en œuvre de réelles protections et une égalité de traitement entre les travailleurs migrants et l'ensemble des autres salariés ;
- prendre des mesures fortes contre le racisme, le nationalisme et la xénophobie.

Sans appeler à voter pour telle ou telle liste et en toute indépendance syndicale, la CGT « *appelle les salariés à voter pour des représentants à même de défendre les objectifs de progrès social au Parlement Européen.* »

Livret A

Baisse à 1,75 %

Le taux du livret A est passé vendredi à 1,75 %, contre 2,5 % auparavant, son plus bas niveau depuis deux cents ans environ, conformément aux annonces du gouvernement en avril.

Le taux du Livret A descend ainsi à un niveau jamais vu depuis sa création en 1818. Il avait atteint 2 % entre août 2005 et février 2006. Le taux du Livret A est normalement calculé en fonction de l'inflation, mais aussi des taux du marché monétaire, qui ont fortement baissé ces derniers mois dans le sillage de ceux de la BCE.

Or, les prix à la consommation en France ont augmenté de 0,2 % en mars sur un mois et ont progressé de seulement 0,3 % par rapport à mars 2008, soit la plus faible hausse annuelle depuis juin 1999.

C'est la troisième fois en quinze mois que le gouvernement déroge à cette formule de calcul automatique.



Santé publique

La crise et les restructurations pèsent sur la santé des salariés

Les restructurations d'entreprises et la crise ont un impact important sur la santé des salariés, qu'ils soient victimes de licenciements ou qu'ils restent dans l'entreprise, ont souligné jeudi plusieurs experts lors d'un séminaire à Lyon.

« Lorsqu'on évoque le problème des restructurations, on parle souvent de la santé des entreprises, mais pas de la santé des salariés », a expliqué le professeur Thomas Kieselbach, de l'université de Brême, coordinateur d'un récent rapport européen (HIRES, Health in restructuring) sur la santé dans les restructurations.

Pour Greg Thomson (syndicaliste britannique d'Unison), « la santé des salariés n'est malheureusement pas la priorité dans le processus de restructuration ».

ni de la part des employeurs, ni de la part des syndicats, qui se concentrent le plus souvent sur la question de la sauvegarde des emplois et d'une meilleure indemnisation.

Pourtant, si une restructuration (fermeture d'entreprise, réduction d'effectifs, externalisation, sous-traitance, fusion, mobilités internes, etc.) a évidemment un impact sur l'emploi, elle a aussi « d'énormes conséquences sur la santé » notamment en termes de stress, de troubles cardio-vasculaires, de comportements addictifs (alcool, drogue), et même de suicides, a expliqué Claude-Emmanuel Triomphe, de l'Association Travail Emploi Europe Société (Astrees), qui organisait le séminaire en partenariat avec l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (Anact).



1969-2009

Débat Ugict-CGT dans le cadre des 40 ans de l'Université Paris 8



Accueil par l'Institut d'histoire sociale de l'Ugict-CGT.

Première séquence, de 14 h 30 à 16 h 30 :

« VINCENNES EN 1969, LES EMPREINTES, PLACE ET POSITIONS DE LA CGT. »

Avec GÉRARD ALEZARD, secrétaire de l'UD-CGT de Paris en 1969 et membre du conseil de gestion provisoire du Centre universitaire expérimental de Vincennes (CUEV).

ELISABETH FERNANDEZ, CLAUDE LELOUP, DANIEL VERNHETTES, DOMINIQUE BARI, salariés-étudiants à Vincennes, JEAN-LOUIS MOYNOT, ancien président de l'Ugict-CGT.

Deuxième séquence, de 17 h 00 à 19 h 00 :

« PARIS 8, UNIVERSITÉ ET MONDE DU TRAVAIL, LES URGENCES. »

Avec JEAN FABBRI, secrétaire général du Snesup-FSU, ALAIN BERTHO, professeur d'anthropologie à Paris 8, directeur de l'Ecole doctorale de sciences sociales, JEAN-LOUIS TÉNIER, ingénieur d'études, CGT de Paris 8, DAVID PROULT, maire adjoint de Saint-Denis, MARIE-JOSÉ KOTLICKI, secrétaire générale de l'Ugict-CGT.

Les débats seront animés par :

GUY BERGER, universitaire, président du comité d'organisation du colloque international (11 au 14 mai) et GÉRARD ALEZARD, ancien secrétaire de la CGT.